21me Année. — N° 4725 Bureaux : rue Nain, 1 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES Bureaux : rue Nain, 1 Mercredi 7 Mars 1877

ALFRED REBOUX
*Propriétaire-Gérant*

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.00
» » Un an . . . 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

*Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES*

ALFRED REBOUX
*Propriétaire-Gérant*

INSERTIONS :

Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITTE ET Cie, 34, rue Notre-Dame des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

### BOURSE DE PARIS

*(Service gouvernemental)*

3 MARS

| | |
|---|---|
| 3 0/0. . . . . | 73 80 |
| 4 1/2. . . . . | 104 70 |
| Emprunts (5 0/0). . . . | 106 70 |

4 MARS

| | |
|---|---|
| 3 0/0. . . . . | 73 75 |
| 4 1/2. . . . . | 105 30 |
| Emprunts (5 0/0). . . . | 106 80 |

6 MARS.

*Service particulier du Journal de Roubaix.*

| | | |
|---|---|---|
| Actions | Banque de France | 131 80 |
| » | Socié. géné. détache | 495 00 |
| » | Crédit foncier de France | 591 00 |
| » | Chemins autrichiens | 461 00 |
| » | Lyon | 1045 00 |
| » | Est | 635 00 |
| » | Ouest | 697 00 |
| » | Nord | 1285 00 |
| » | Midi | 782 00 |
| » | Suez | 682 00 |
| 6 0/0 | Péruvien | 17 1/2 |
| Actions | Banque ottomane (ancienne) | 000 00 |
| » | Banque ottomane (nouvelle) | 380 00 |
| Lobdres court | | 25 25 |
| Crédit Mobilier | | 146 00 |
| Turc | | 12 20 |

### DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 6 mars.

Change sur Londres, 4,84 1/2; change sur Paris,5,17 0/0.
Valeur de l'or 104 3/4.
Café good fair, (la livre 19 3/8)
Café good Cargoes, (la livre) 20.
Marché ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Ce représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Hâvre, 6 mars.

Cotons : Ventes 400 b., marché calme ferme.

Liverpool, 6 mars.

Cotons : Ventes 10.000 b., raidissant, livrable 1 1/16 à 3/32, hausse.

New-York, 6 mars

Cotons : 12 1/2.
Recettes de 3 jours 13,000 b.

ROUBAIX 6 MARS 1877.

## Bulletin du jour

Il est écrit que les budgets de la République ne seront jamais en équilibre et se solderont toujours par des déficits ! On se rapelle que dans la discussion du budget de 1877, M. Léon Say s'opposa à la réduction de l'impôt du sel, en déclarant que si les recettes étaient diminuées, il était à craindre que, le chiffre des crédits supplémentaires à revoir étant assez élevé, le budget ne se reglât en déficit. La Chambre passa outre, et déjà les prévisions du ministre des finances semblent devoir être absolument confirmées. Les crédits alloués pour la viande à fournir à l'armée et pour les fourrages sont insuffisants, et il ne faudra pas moins d'un supplément de 25 millions pour subvenir aux besoins. La Commission du budget, avec l'incompétence et l'*ignorance qui caractérise* ses membres, avait soutenu que l'administration de la guerre trouverait, tant qu'elle en voudrait, des soumissionnaires à 31 centimes pour la fourniture de la viande aux troupes. Il paraît qu'il est impossible de descendre dans les marchés au dessus d'une moyenne de 37 centimes.

L'événement donne raison au général de Cissey, qui avait soutenu devant la Chambre la complète inexactitude des calculs et des prévisions de la Commission du budget, ce qui n'empêcha pas les gauches de voter unanimement les chiffres substitués par celle-ci à ceux du ministre.

Comme on ne peut pas compter sur une plus value de 25 à 30 millions dans le rendement des impôts pour lesquels les évaluations budgétaires ont été relevées, il est à craindre que le budget se solde en déficit.

### Le vote de la Louisiane vendu 5 millions.

Les opérations du scrutin en Louisiane ont donné lieu aux révélations les plus stupéfiantes, et les deux partis ne sortent pas de l'enquête plus purs l'un que l'autre.

Voici, par exemple, l'un des secrétaires du *Returning Board*, disons du « grand bureau, » de la Louisiane, un nommé Littlefield, qui fait une déposition de laquelle il ressort que les membres du *Board*, après un bon dîner, se rendirent un soir dans leur bureau pour s'y livrer, sur les registres électoraux, à un travail de grattoir et gomme qui dura jusqu'au lendemain. Le gouverneur Wells était présent à cette manipulation.

Voici encore un politicien du nom de Maddox qui déclare avoir été chargé par le même gouverneur Wells d'aller vendre à Washington, n'importe auquel des deux partis, et sur la mise à prix de 1 million de dollars, le vote de la Louisiane, et qui reconnaît comme étant de sa main une lettre où il dit expressément :

« Pour un million de dollars, le vote » de la Louisiane peut être assuré à » Tilden et à Hendricks. »

On se demande, en présence de telles révélations, ce qu'il faut penser du suffrage universel. Si du moins les faits honteux qui viennent d'être mis au jour devaient contribuer à en réformer le mécanisme, on pourrait encore en prendre son parti ; mais pour le moment, nous ne pouvons que souscrire aux amères réflexions du *World*, de New-York :

« La vente du verdict du *Returning Board*, radical au parti démocrate, moyennant 1 million de dollars, est comparable à tout ce que l'histoire de Milan ou de Venise, au moyen âge, offre de plus ténébreux et de plus tortueux.

## CHRONIQUE

Le *Roussillon* nous apprend que don Alphonse, dans son voyage à travers l'Espagne, va inaugurer, à Figuères, sur la frontière de la France, de grands travaux de fortifications.

Figuères possède déjà un fort très important, qui suffit à toutes les précautions contre le guerre civile. Ce serait une plaisanterie de prétendre que l'Espagne est menacée par nous. On se demande donc dans quel but le roi Alphonse veut mettre Figuères sur un pied de défense aussi formidable ?

Les élections de Bordeaux.

Une réunion générale du parti conservateur, a eu lieu, hier, à Bordeaux, pour l'adoption définitive d'un candidat vraiment conservateur à l'élection législative du 15 mars.

L'ex-père Hyacinthe est attendu à Bordeaux pour y poser sa candidature.

Les candidatures de MM. Raynal, Caduc et Saugeon ont été écartées sur des instructions venues de Paris.

Le parti ouvrier a choisi pour candidat M. Germond, typographe.

L'abbé Chavanty n'a pu faire accepter sa candidature.

On parle très ouvertement aujourd'hui de la possibilité d'une invalidation de l'élection d'Avignon, basée sur le grand nombre de protestations qui se sont déjà produites contre les opérations électorales de Vaucluse.

Il n'y a jamais eu absolument rien de vrai dans le bruit mis en circulation depuis hier, du remplacement de M. Martel au ministère de la justice, par M. de Marcère. On ajoutait même ce matin, que M. de Marcère avait été mandé à l'Elysée, samedi soir, où il s'était rencontré avec M. Jules Simon dans le cabinet du maréchal, ce qui est tout aussi inexact.

## LETTRES DE PARIS

*(Correspondance particulière)*

Paris, le 5 mars 1877.

Les négociations entamées entre les divers groupes conservateurs du Sénat, pour le choix du remplaçant du général Changarnier, ont été activement menées dimanche, et seront probablement terminées aujourd'hui dans la soirée. Les bonapartistes ont tenu deux réunions chez M. Armand Béhic. Dans la première, on a discuté les chances respectives de MM. Vinoy, Grandperret, Dumas, Duruy et Dupuy de Lôme et nommé trois délégués chargés de s'entendre avec la droite légitimiste et le centre droit. Ces deux derniers groupes était en conférence à la même heure dans le local de la société d'agriculture. Dans la soirée, les délégués des trois groupes, MM. Béhic, Brunet, Raoul Duval père, duc de Broglie, Bocher, Chesnelong, Daru et de Lareinty se sont réunis. La conférence a duré longtemps, sans aboutir à d'autre résultat que le retrait de la candidature de M. Grandperret, les représentants du centre droit appuyés du reste par ceux du groupe légitimiste, ayant fait de nombreuses objections contre cette candidature. Ces messieurs, tout en déclarant, en outre, qu'ils étaient prêts, eux et leurs amis, à tenir les engagements pris lors de l'élection de M. Chesnelong, n'ont pas caché que leurs préférences étaient acquises à M. Dupuy de Lôme. MM. Béhic, Brunet et Raoul Duval ont répondu aux objections de leurs collègues, et se sont plaint de lesprit d'exclusivisme dont faisait montre le centre droit, mais n'ont pris aucune décision ni en leur nom, ni en celui de leurs mandants. Il semble toutefois acquis que la candidature de M. Dupuy de Lôme, réunira tous les suffrages. M. Dupuy de Lôme a rendu, comme ingénieur et comme administrateur, des services devant lesquels les hésitations tomberont.

Pendant que je suis au chapitre des élections, je dois vous signaler l'apparition d'une candidature ouvrière dans la 2e circonscription de Bordeaux. Il paraît que les ouvriers, très-nombreux dans cette partie de la ville, ne veulent ni de M. Caduc, ni de M. Meic, et demandent un représentant pris dans leur sein, une réunion privée a été tenue samedi dans ce but et le nom du citoyen Germond y aurait, au dire de la *Province*, été mis en avant et acclamé. Il est, toutefois, fort permis de douter du succès de cet illustre inconnu et de croire, au contraire, que les radicaux n'auront d'autre champion que M. Meic recommandé par Louis Blanc et tous les intransigeants. Vous avez dû remarquer que les journaux de la gauche et du centre gauche, n'ont pas encore dit un mot des compétitions qui vont se produire dans cette élection.

M. Thiers a eu, hier, une entrevue avec le ministre de la guerre. Tous les deux sont d'accord pour repousser la proposition Laisant ; mais, contrairement à l'opinion de l'ancien président de la République, M. Berthaut estime qu'il ne faut point revenir à la loi de 1832, mais se contenter de compléter l'organisation en voie. Dans l'après-midi, la Commission a tenu séance chez M. Thiers. Plusieurs commissaires ont pris la parole et notamment M. Pascal Duprat qui a appuyé sur la nécessité de tenir compte des aspirations de la masse et des principes démocratiques. M. Keller, qui a plaidé de nouveau la question d'opportunité, et M. Thiers, qui s'est attaché à démontrer que l'armée devait être indépendante de la forme aristocratique ou démocratique du gouvernement. La Commission a décidé d'entendre le ministre de la guerre dans sa prochaine séance.

La Commission relative à la demande de poursuites contre M. Paul de Cassagnac, s'est réunie aujourd'hui pour entendre les explications de l'honorable député du Gers. M. Paul de Cassagnac a commencé par déclarer qu'il avait d'abord espéré faire revenir la majorité de la Commission sur les opinions émises dans les bureaux; mais que, voyant bien qu'il n'était question ni d'inviolabilité parlementaire, ni de liberté de la presse, il se bornerait à présenter quelques observations. Puis, après avoir ajouté qu'il ne suivrait pas M. Jules Simon sur le terrain des mesures qu'il prétendait prendre contre les bonapartistes, il est entré dans la question. Il n'a jamais voulu offenser la Chambre des députés, pour cette première raison qu'il en est lui-même un des membres. Il a critiqué, blamé les actes de certains groupes, mais c'était son droit, et il compte bien l'exercer encore. S'il est devenu un peu plus violent dans les termes, ce n'est que depuis l'entrée de M. Jules Simon dans le cabinet, et parce qu'il pensait que le nouveau ministre mettrait en pratique les théories de liberté qu'il avait émises en d'autres temps. En ce qui concerne l'excitation à un coup d'Etat, il renvoie ses accusateurs à la circulaire dans laquelle il a exposé entièrement et clairement ses intentions. Il a pris l'engagement de respecter la Constitution jusqu'en 1880, et il le tiendra jusqu'au bout.

Après le départ de M. Cassagnac, la Commission a décidé que la demande de poursuites devait être accueillie favorablement, et nommé M. Girerd, rapporteur. Le rapport sera déposé jeudi, et M. de Cassagnac en demandera la discussion pour samedi. On assure que si M. Gambetta est, à cette date, assez rétabli de la maladie dont il souffre, il prendra la parole et soutiendra la demande de poursuites. Croyez plutôt que M. Gambetta sera plus malade samedi qu'aujourd'hui.

La politique extérieure est, pour le moment, tout entière dans le voyage du général Ignatieff, d'où doit sortir la paix ou la guerre, la paix croit-on parle tout. Le général arrivera probablement la semaine prochaine à Paris, qui sera, dit-on, dans les cercles diplomatiques, le centre des négociations.

(Autre correspondance).

Paris, 5 mars 1877.

On commence à remarquer la façon dont les correspondances officieuses de M. Jules Simon parlant du maréchal de Mac-Mahon. Ainsi, une bonne partie de la dernière lettre parisienne de la *Gironde* est consacrée à expliquer « que la personnalité du maréchal n'existe pas... » que l'œuvre du 24 mai a été effacée *dans son principe* et dans ses conséquences par le vote de la constitution républicaine; « que » la situation prépondérante, attribuée au maréchal par les organes réactionnaires (sic), n'existe que dans leur imagination, etc., etc.

Le tout se termine par cette déclaration que considérer le Sénat comme un point d'appui possible pour le Président contre la Chambre-Basse, est une thèse chère à ceux qui organisaient une résistance *tout au moins inconstitutionnelle* contre la République.... »

Ainsi, voilà qui est entendu — de par les organes officieux du ministre de l'intérieur, le droit de dissolution est inconstitutionnel !

C'était bien la peine d'y faire tant allusion pour effrayer la Chambre !

Remarquez dans le *Conservateur de la Nièvre* toutes les conséquences du vote de la Chambre qui autorise les commissions parlementaires à siéger à Paris.

« Toutes les questions que la majorité n'ose pas aborder de front, elle les tourne avec une habileté à faire l'admiration de Machiavel lui-même.

» Elle n'ose pas demander le retour à Paris... ce serait violer trop ouvertement la Constitution; mais elle s'y achemine en proposant le retour des commissions.

» La Commission du budget a donné l'exemple, les autres veulent emboiter le pas. Le bureau suivra les commissions, la questure suivra le bureau, le maréchal viendra à la suite entraînant avec lui le Sénat.

» Alors, Belleville sera en fête et au premier signal, la place de la Concorde verra les électeurs de MM. Gambetta et Barodet, reprendre le cours de leurs petites manifestations. — Ce sera le couronnement de l'édifice. »

DE SAINT-CHÉRON.

## ETRANGER

On écrit de Rome, 28 février :

A propos de l'élection prochaine de Mgr Howard à la dignité cardinalice, j'apprends que la reine d'Angleterre s'y est directement intéressée. On assure même que Sa Majesté a écrit, il y a quelque temps, au Souverain-Pontife pour obtenir que l'éminent prélat fût compris dans la prochaine création de cardinaux. Cela d'ailleurs n'a pas lieu d'étonner, lorsqu'on sait que Mgr Howard, Anglais d'origine, appartient à l'illustre famille des ducs de Norfolk, une des plus anciennes d'Angleterre et la première en noblesse après la famille royale. On sait aussi qu'avant son entrée dans les Ordres, Mgr Howard a servi la reine Victoria en qualité de garde d'honneur.

Une nombreuse députation de la Société catholique ouvrière de l'ancien village de Tusculum, aujourd'hui Frascati, est venue avant-hier à Rome et a été admise à l'audience privée du Souverain-Pontife. La députation, présidée par M. le duc Grazioli, était composée d'environ 150 ouvriers adonnés pour la plupart au travail des champs. Ils ont offert au Pape une magifique fruitière contenant des produits agricoles du village de Frascati.

Le roi Victor-Emmanuel est atteint d'un polype à la langue. Cela ne l'empêche pas de sortir; mais il lui est difficile de parler couramment et de manger à son aise. On cherche à tenir cette nouvelle secrète, mais elle me revient de divers côtés et de sources trop sûres pour qu'il soit permis de la révoquer en doute.

On sait que depuis deux ans une caricature sacrilége exposée dans les rues de Rome représente d'un côté le Pape, et de l'autre le roi Victor-Emmanuel lui imposant silence en disant : « La parole est d'argent, mais le silence est d'or. » On sait aussi que l'idée satanique exprimée par cette caricature va recevoir son application par la loi contre les abus du clergé. Or, on dit que depuis qu'il a le polype à la langue, le Roi est très-préoccupé de la sanction qu'il devra donner à cette inique loi. Dieu fasse qu'il y réfléchisse à deux fois !

## Roubaix-Tourcoing
### ET LE NORD DE LA FRANCE

Un journal de Lille reçoit deson correspondant parisien, des nouvelles sur la santé de M. d'Hespel, affirmant que les bruits qui courent sur l'état de maladie de l'honorable sénateur du Nord, sont dénués de fondement. M. d'Hespel ne paraît pas souffrant ; il suit régulièrement les séances du Sénat.

Les obsèques de M. de Staplande ont eu lieu vendredi, à Bergues, comme nous l'avons dit.

Deux discours ont été prononcés. L'un par M. M. Claeys, conseiller municipal de Bergues; l'autre par M. Joos, député du Nord.

Nous extrayons de ce dernier discours, les passages suivants qui contiennent sur le sénateur décédé, quelques notes biographiques et quelques appréciations justes de son noble caractère :

« M. de Staplande est né en 1798, à Munster, pendant l'émigration. — Après l'apaisement de la tourmente, qui avait porté son berceau à l'étranger, il est venu parmi nous déjà tout pénétré des sentiments français que lui avait inspiré dans l'exil, sa famille, d'origine flamande, et ces sentiments qui ne sont l'apanage exclusif d'aucun parti politique, que l'on trouve ou qu'on les rencontre, il les a gardés sans altération comme sans défaillance, sous tous les régimes qui se sont succédé en France durant sa vie, donnant ainsi le sincère exemple de ses robustes convictions.

» Il était monarchiste et religieux. Monarchiste ! non parce qu'il espérait obtenir de « la Monarchie » des faveurs qu'il n'a recherchées sous aucun gouvernement, mais parce qu'il croyait trouver dans l'hérédité légitime, la stabilité qui garantit les institutions.

» Religieux ! parce qu'il avait la conviction profonde que la religion est pour l'âme un aliment aussi indispensable que le pain pour le corps, et qu'un peuple sans Dieu retourne droit à la barbarie et à l'esclavage. M. de Staplande a conformé tous les actes de sa vie à ces principes que l'on peut combattre, mais auxquels tous les partis doivent respect, quand ils puisent leur source dans une foi sincère et dans l'amour exclusif de la grandeur du pays.

*Réserve active et armée territoriale. — Officiers.* — Une réunion d'aspirants au grade d'officier dans la réserve active et dans l'armée territoriale a eu lieu hier en vue des examens indiqués pour la fin d'avril.

Il a été décidé que, pour l'examen oral, l'étude en serait laissée à chacun des aspirants. Cette étude comprend :

Le règlement sur le service des places (décret du 13 octobre 1863 ; en vente chez les libraires) ;

Service des troupes dans les places (art. 48 à 68) ; — de la parade et de l'ordre ; — du service des gardes dans leurs postes ; — du mot et de la retraite ; — des patrouilles, des rondes et de la visite des postes ; — de la police militaire dans les places ; — honneurs militaires, honneurs à rendre par les troupes ; — honneurs à rendre par les postes, gardes et piquets ; — honneurs à rendre par les sentinelles ; — saluts.

Topographie ; — cartes : lecture des cartes ; — signes conventionnels ; — échelles.

Administration et législation. (Voir les ouvrages qui traitent ces matières.)

Une réunion générale aura lieu le mois prochain, à l'effet de s'entendre sur les dispositions à prendre pour l'examen pratique, comme cela s'est passé pour les séries précédentes.

Nous extrayons du Bulletin des actes de la Préfecture, la liste suivante des vétérinaires diplômés exerçant dans l'arrondissement de Lille en 1877 :

Alcide-Louis Ahage, Tourcoing. — Louis Boursier, Haubourdin. — Achille-Auguste Charles, Lille. — Ernest-François Chiens, Roubaix. — François-Joseph Chiens, Roubaix. — Charles Crepelle, La Madeleine. — Aimable-Constant Dassonville, Seclin. — Louis-Edouard Demarly, La Bassée. — Auguste Dervaux, Armentières. — Alphonse Prélïez, Lille. — Louis-Emmanuel Gruson, Cysoing. — Louis Herbaux, Marcq-en-Barœul. — Louis-Désiré Hurtrez, Pont-à-Marcq. — Eugène-Alfred Leconte, Lille. — Elie Patoir, La Bassée. — Jules-Alfred Pollet, Lille. — Pierre-Marie, Procureur, Lille (Fives). — Léon Tarlier, Lille. — Vitu Fortuné, Lille. — Clodomir Wedier, Roubaix.

On a retiré du canal ce matin, vers 8 heures, le corps d'un vieillard qui s'était noyé volontairement la veille.

C'est près de l'écluse du Galon-d'Eau qu'il avait accompli son sinistre dessein. L'éclusier Dampouille est parvenu à retirer le cadavre au moyen de crochets.

Il a été immédiatement transporté à l'hôpital.

Ce vieillard était agé de 77 ans. Il se nommait Sandrape, exerçant la profession de tisserand, à Herseaux. Ce sont ses enfants qui sont venus le reconnaître.

Procès-verbal a été dressé au patron chez lequel s'est blessé dernièrement le jeune pensionnaire de l'hospice de Roubaix.

Il a été reconnu qu'il y avait infraction à l'art. 6 du décret du 13 mai 1875, sur le travail des enfants dans les manufactures.

Deux objets trouvés sur la voie publique ont été déposés au commissariat central. Ce sont : Un coupon d'étoffe et un trousseau de clés.

M. Georges Calais nous prie de constater qu'il n'a rien de commun avec le sieur G. C....., récemment condamné par le tribunal correctionnel de Lille, à 200 fr. d'amende, pour outrages envers les agents de l'autorité.

Le 5 mars, vers six heures du matin, un individu, nommé Marcelin Parmentier, âgé de 61 ans, célibataire demeurant à Mouscron, a été trouvé pendu dans sa chambre à coucher.

C'est à l'aide d'une corde fixée au chevet du lit qu'il parvint à accomplir son funeste projet, malgré la présence de ses neveux qui dormaient dans la même chambre et dans un lit pour ainsi dire attenant au sien. En appelant les enfants pour se rendre à leur travail, le lendemain matin la nièce du célibataire découvrit le cadavre.

Cet homme était atteint d'aliénation mentale.

Dans la matinée d'hier, un individu nommé Emile Debuskerqt, âgé de 15 à 16 ans, demeurant à Luingne (Belgique), manœuvre de maçon, travaillait au bâtiment de M. Marécaux, rue St-Barbe, lorsque passant sur des sommiers en fer, il perdit l'équilibre et tomba de 4 mètres 25 centimètres de hauteur. Un médecin, M. Dewyn, lui donna les premiers soins et l'envoya d'urgence à l'hôpital. La position du blessé est des plus graves.

Nous apprenons à l'instant que les soins assidus qui ont été donnés au jeune blessé, ont de beaucoup amélioré sa position. On espère le sauver.

Le magistrat de Lille, M. Coquelin, blessé si malheureusement dans la soirée du 27 février, est entré depuis quelques jours en convalescence. Tout danger a disparu et les médecins espèrent que si le mieux sensible qui s'est déclaré n'est troublé par aucune rechute, l'honorable magistrat pourra, le mois prochain, reprendre ses fonctions.

Deux fins limiers de la police de sûreté viennent d'arrêter, près des Halles centrales, à Lille, un audacieux voleur qui, depuis quelques temps, exploitait la ville avec une adresse remarquable. Les rues Nationale et de l'Hôpital-Militaire étaient particulièrement honorées des visites du quidam qui a enlevé dans divers appartements, des paletots, du linge et autres objets. Sur le point d'être pris par une bonne de la rue de l'Hôpital-Militaire, il lui avait même, pour se dégager de ses étreintes, porté un vigoureux soufflet.

A la suite d'une confrontation, le voleur a fait des aveux complets.

Nous avons relaté un lutte très-vive à Loos, entre deux ménagères dont l'une avait reçu des blessures dangereuses.

Cette femme a succombé à ces blessures. On l'aenterrée dimanche.

Ces jours derniers, un garçon de café des environs de la gare de Lille, reçoit la visite de son frère qui habite avec ses parents, un village voisin. — Celui-ci lui fit part de l'indisposition grave dont vient d'être atteinte leur mère et des ressources indispensables qui manquent au pauvre ménage. —